

## Publication d'un vocabulaire bilingue du tourisme

Un traducteur à l'emploi du gouvernement fédéral, M. Charles Dupont, a publié dernièrement un *Vocabulaire du tourisme*, ouvrage bilingue qui est aussi le premier du genre.

L'ouvrage s'adresse en premier aux personnes dont la profession est liée au tourisme, voyagistes, hôteliers, transporteurs, chroniqueurs, et autres, sans oublier les étudiants qui se destinent à une carrière dans le tourisme. Il touche, entre autres, les secteurs du transport, de l'hébergement, de la restauration, des loisirs ainsi que les disciplines essentielles au développement de l'industrie du tourisme, par exemple, la statistique, l'économie, la publicité et autres.

Le Vocabulaire comprend 552 termes anglais avec définitions, commentaires et équivalents français, une liste des sigles les plus usités du domaine touristique, une énumération fort utile, et le cas échéant bilingue, d'associations et organismes de tourisme, d'index anglais et français avec numéros de référence à l'appui et, enfin, une bibliographie.

### Quelques exemples

Ainsi le mot *vacancier*, nous apprend M. Dupont, a le Québec pour origine et s'est répandu dans la francophonie depuis un quart de siècle. Le Québec, qui a aussi inventé le mot *pourvoyeur*, tente d'imposer le vieux terme nautique *noliser* et *traversier*, auxquels les Français préfèrent *affréter* et *transbordeur*.

Optant pour le néologisme plutôt que pour l'emprunt, M. Dupont propose *voyagiste* pour *tour operator*, *rendonneur* pour *back packer*, *restaurant-minute* pour *fast-food restaurant*, *motelier* pour *motel-owner* et *créneau-vacances* pour *discretionary travel market*, pour n'en citer que quelques-uns.

Certaines observations, ajoutées aux définitions, permettent de mieux juger de la pertinence du choix de l'auteur et par exemple de celui de *promoteur* qui, sous l'influence de l'anglais, prend le pas sur *publicitaire* pour traduire *promoter*, le terme *publiciste* étant à proscrire dans ce sens.

L'ouvrage fait le point sur l'évolution du langage touristique et vise à apporter des précisions sur certains termes. Ainsi, *accommodation* ne veut pas dire accommodation mais hébergement, *amenity* se traduit par équipement touristique, *con-*

*solidator* par groupeur, *courier* par accompagnateur, *deposit* par arrhes ou acompte et *surcharge* par supplément.

En outre, il y a une différence à établir entre *mobile home* et *motor home*, entre un *car* (à la française), un *autocar* et un *bus*, et un équivalent à trouver pour *recreationer* et *weekender*, alors que les anglophones n'en ont pas pour *curiste*. Bref, le débat est ouvert et les suggestions bienvenues.

On peut se procurer le *Vocabulaire du tourisme* aux éditions Linguatech, 4040 av. Wilson, Montréal, Qué. H4A 2T9, au prix de \$10 (franc de port) l'exemplaire. Tiré d'un article de Mery Billon publié dans le numéro de mai de *Canada Tourisme*.

## Culture en récipients

Le jardin potager n'est plus réservé aux seuls propriétaires de jardin. Grâce à la culture en récipients, les locataires d'appartements et de maisons en rangée peuvent, eux aussi, cultiver leurs propres fruits et légumes.

Des pots de fleurs, des seaux, des cuvettes, voire même des sacs de plastique remplis de terre peuvent servir de récipients que l'on dispose sur les balcons, les terrasses et les patios. Toutefois, ces récipients doivent être placés dans un endroit facile d'accès, et où l'eau courante est disponible.

Il faut varier la grosseur et la profondeur des récipients en tenant compte de

## D'Orléans, Ontario à Orléans, France

Une vingtaine d'habitants d'Orléans (Ontario) ont effectué en mai un voyage d'une semaine à Orléans (France), à l'occasion du cinq cent-cinquantième anniversaire de la libération de cette ville par Jeanne d'Arc (8 mai 1429).

Les Canadiens ont visité des usines, quelques châteaux de la vallée de la Loire et, bien sûr, une cave à vin. Le programme comprenait aussi plusieurs réceptions officielles.

Les visiteurs canadiens ont offert, entre autres, à leurs hôtes deux érables, l'un à la mairie d'Orléans, l'autre au journal *République du Centre*. (D'après un article d'Yvan Sinotte, publié dans *Le Droit* du 5 mai 1979.)

l'espace nécessaire pour les différents légumes. La laitue, par exemple, demande une couche de sol de 15 cm alors que les courges en ont besoin d'environ 90 cm.

Certains légumes comme les haricots, les choux, les carottes, les concombres, la laitue, les pois, les radis, les épinards, les mini-tomates, les tomates moyennes et les courges se cultivent facilement dans des récipients, alors que d'autres, tels que le chou-fleur et la pomme de terre, demandent trop d'espace.

Pour aider les personnes intéressées par la culture en récipients, les services de l'information d'Agriculture Canada (Ottawa, K1A 0C7) ont préparé une publication intitulée *Aménagement en jardin des toits et des balcons*.



Jardin potager miniature pour la terrasse ou le toit, alliant l'utilité à l'esthétique.